

Présenté par Professeur Phillipe Guyot et Yann Vilo (M2 FiRE)

Bourse et Investissement

Comprendre les marchés financiers

FINACCOUNT
BOOST YOUR FUTURE

La bourse

La bourse est un lieu, aujourd'hui dématérialisé, sur lequel s'échangent les titres financiers. Parfois, la bourse désigne uniquement le marché des actions, dans une acception plus large, elle recouvre l'ensemble des marchés financiers.

economie.gouv.fr

01. Les banques et les brokers

Ils jouent principalement le rôle d'intermédiaires entre les investisseurs qui souhaitent placer leurs excédant de liquidité et les entreprises en besoins de financements.



02. Les entreprises

Elles émettent des actions ou des obligations pour lever des fonds auprès des investisseurs afin de financer leurs opérations, leurs investissements et leurs projets de croissance.

Les acteurs

03. Les investisseurs

Ils utilisent les marchés financiers pour faire croître leur patrimoine, générer des rendements sur leurs investissements, diversifier leurs portefeuilles et atteindre leurs objectifs financiers à long terme.

04. Les régulateurs

Exemples : AMF, ACPR

Rôle : superviser et réglementer les activités sur les marchés financiers. Ils veillent à ce que les participants respectent les lois dans le but de protéger les investisseurs.



01. Les banques et les brokers

Ils jouent principalement le rôle d'intermédiaires entre les investisseurs qui souhaitent placer leurs excédant de liquidité et les entreprises en besoins de financements.

Rôle fondamental des négociateurs dans l'exécution d'un ordre de bourse

Voyons ensemble un schéma de passage d'ordre de bourse.



Le particulier adresse un ordre à sa banque qui le transmet à un négociateur (ou membre de marché) qui l'envoie sur un marché organisé pour exécution.

Le gérant d'OPCVM de son côté envoie directement l'ordre au négociateur pour exécution sur la plate-forme de négociation.

02. Les entreprises

Elles émettent des actions ou des obligations pour lever des fonds auprès des investisseurs afin de financer leurs opérations, leurs investissements et leurs projets de croissance.

04. Les régulateurs

Exemples : AMF, ACPR

Rôle : superviser et réglementer les activités sur les marchés financiers. Ils veillent à ce que les participants respectent les lois dans le but de protéger les investisseurs.

01. Les banques et les brokers

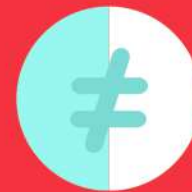
Ils jouent principalement le rôle d'intermédiaires entre les investisseurs qui souhaitent placer leurs excédant de liquidité et les entreprises en besoins de financements.

03. Les investisseurs

Ils utilisent les marchés financiers pour faire croître leur patrimoine, générer des rendements sur leurs investissements, diversifier leurs portefeuilles et atteindre leurs objectifs financiers à long terme.

Marché Primaire

Le marché où les sociétés émettent de nouveaux titres pour financer leur développement. L'émetteur fixe un prix d'émission pour les titres nouveaux.



Marché Secondaire

Le lieu où les investisseurs s'échangent des titres déjà émis, les prix étant fixés par l'offre et la demande.
→ Le marché secondaire facilite également les changements dans la structure financière des grandes entreprises cotées.

02. Les entreprises

Elles **émettent des actions ou des obligations** pour lever des fonds auprès des investisseurs afin de financer leurs opérations, leurs investissements et leurs projets de croissance.

Marché réglementé

v.s.

Marché de gré à gré

01. Les banques et les brokers

Ils jouent principalement le rôle d'intermédiaires entre les investisseurs qui souhaitent placer leurs excédant de liquidité et les entreprises en besoins de financements.

03. Les investisseurs

Ils utilisent les marchés financiers pour faire croître leur patrimoine, générer des rendements sur leurs investissements, diversifier leurs portefeuilles et atteindre leurs objectifs financiers à long terme.



C'est une autorité publique indépendante qui réglemente, surveille et contrôle les marchés financiers en France.

L'AMF a pour objectif de veiller :

- à la protection de l'épargne
- à l'information des investisseurs
- au bon fonctionnement des marchés.

Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution



Autorité administrative, adossée à la Banque de France, en charge de la surveillance des établissements de crédit (banques, assureurs, ...).

- Elle assure le contrôle du respect des dispositions législatives et des règles de bonne pratique en matière de protection des clients, de fourniture de services de paiement, de lutte anti-blanchiment.

04. Les régulateurs

Exemples : AMF, ACPR

Rôle : superviser et réglementer les activités sur les marchés financiers. Ils veillent à ce que les participants respectent les lois dans le but de protéger les investisseurs.

Particuliers

Ils contribuent à la liquidité des marchés en participant à l'achat et à la vente d'actions et d'autres instruments financiers. Ils investissent souvent pour atteindre des objectifs personnels tels que la constitution d'une épargne retraite ou la croissance de leur patrimoine.

Institutionnels

Designent les organismes collecteurs d'épargne telles que les fonds de pension, les companies d'assurances, banques, organisme de placement collectif. Leur rôle consiste à investir ces fonds de manière stratégique pour maximiser les rendements tout en gérant les risques.

OPC

Organismes de Placement Collectif sont des fonds d'investissement, filiales spécialisées de banques ou de compagnies d'assurance qui permettent à tout épargnant de confier la gestion de ses capitaux à un professionnel.

Hedge Funds

Au sein de la gestion collective, les hedge funds constituent une catégorie particulière ; ce sont des fonds relativement risqués, peu ou pas réglementés et qui ont recours à des techniques permettant de spéculer/parier sur l'évolution des marchés.

03. Les investisseurs

Ils utilisent les marchés financiers pour faire croître leur patrimoine, générer des rendements sur leurs investissements, diversifier leurs portefeuilles et atteindre leurs objectifs financiers à long terme.

02. Les entreprises

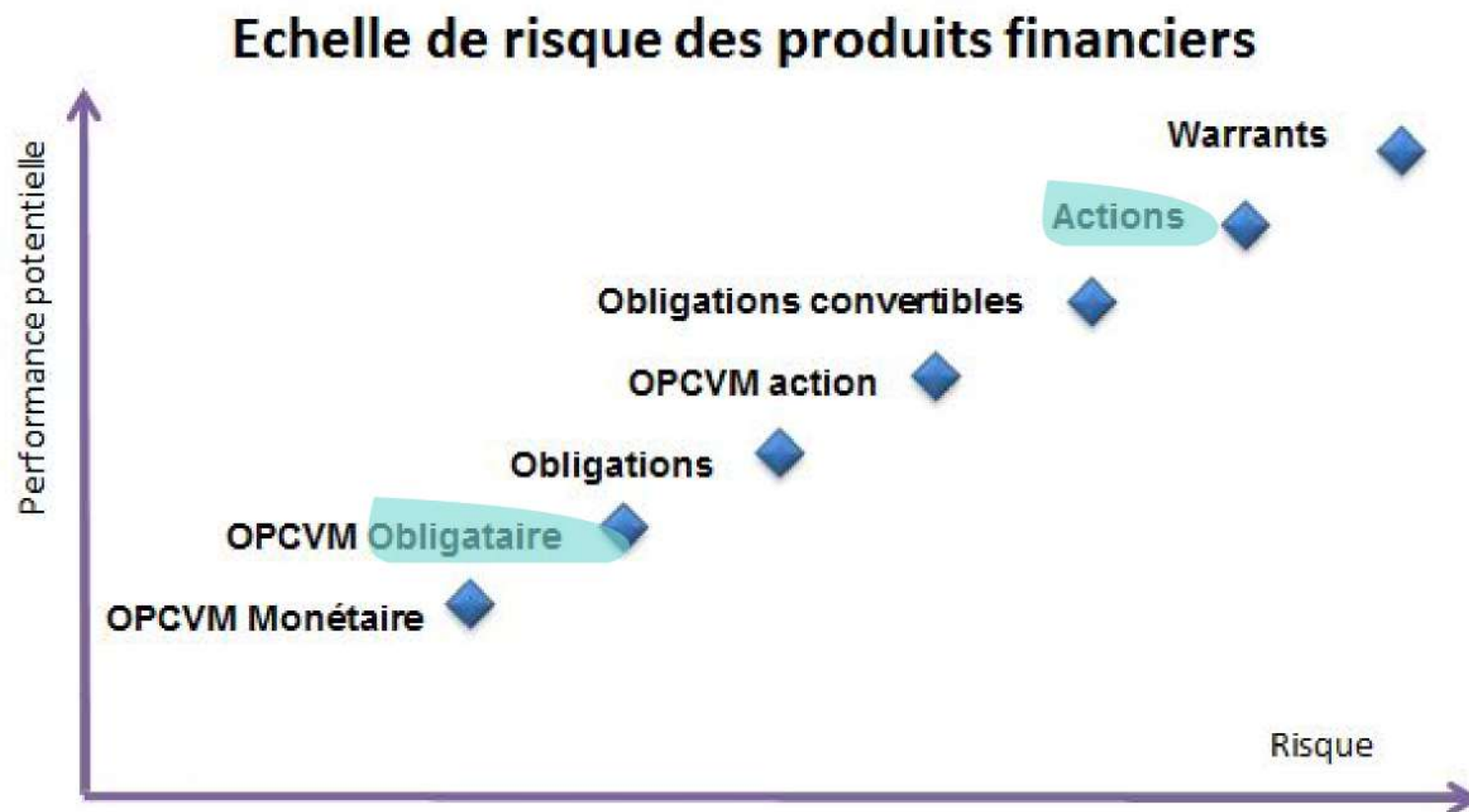
Elles émettent des actions ou des obligations pour lever des fonds auprès des investisseurs afin de financer leurs opérations, leurs investissements et leurs projets de croissance.

04. Les régulateurs

Exemples : AMF, ACPR

Rôle : superviser et réglementer les activités sur les marchés financiers. Ils veillent à ce que les participants respectent les lois dans le but de protéger les investisseurs.

Les produits



01.

Les actions

Ce sont des titres de capital qui représentent une fraction du capital d'une société. La valeur des actions cotées en bourse varie à tout moment en fonction de l'offre et de la demande, qui dépendent des perspectives de résultats des entreprises, du contexte économique, et des conditions de marché.

02.

Les obligations

Une obligation ou emprunt obligataire est un titre de créance qui représente une fraction d'un emprunt global émis par un émetteur à long terme.

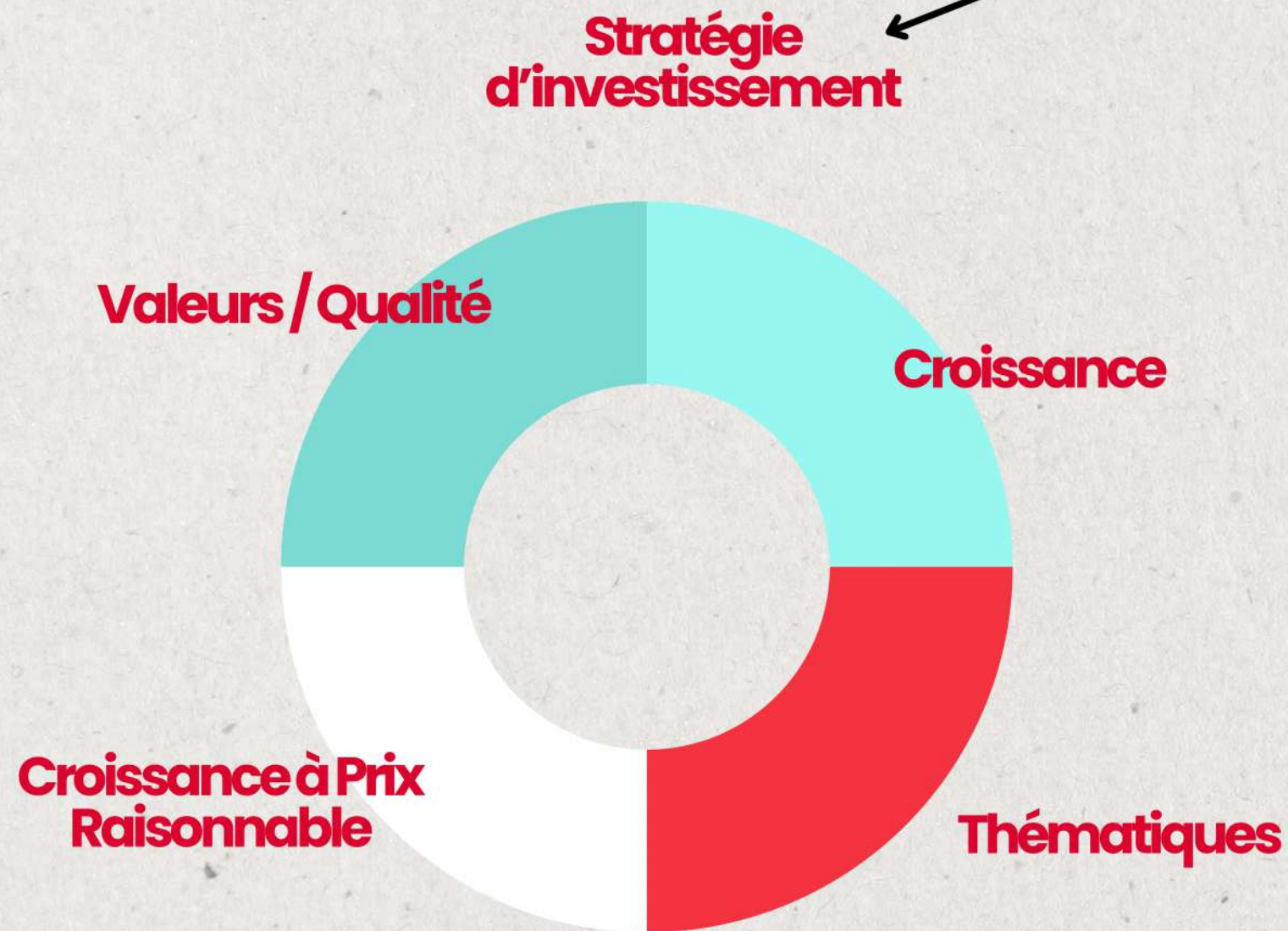
Les investisseurs qui achètent l'obligation sont donc des prêteurs qui reçoivent en contrepartie des intérêts.

03.

Les autres

- Le marché des changes (FX ou Forex)
- Les ETF
- Les OPC / SCPI
- Les dérivés (options, swaps, ...)
- Les commodités (or, gaz, électricité, blé, pétrole, ...)
- Les crypto-actifs

Les produits



01.

Les actions

Ce sont des titres de capital qui représentent une fraction du capital d'une société. La valeur des actions cotées en bourse varie à tout moment en fonction de l'offre et de la demande, qui dépendent des perspectives de résultats des entreprises, du contexte économique, et des conditions de marché.

02.

Les obligations

Une obligation ou emprunt obligataire est un titre de créance qui représente une fraction d'un emprunt global émis par un émetteur à long terme.

Les investisseurs qui achètent l'obligation sont donc des prêteurs qui reçoivent en contrepartie des intérêts.

03.

Les autres

- Le marché des changes (FX ou Forex)
- Les ETF
- Les OPC / SCPI
- Les dérivés (options, swaps, ...)
- Les commodités (or, gaz, électricité, blé, pétrole, ...)
- Les crypto-actifs

Les solutions de placements

Il est important de noter que chaque solution de placement a ses propres caractéristiques, avantages et inconvénients. Le choix dépend des objectifs d'investissement, du profil de risque de l'investisseur et de sa situation fiscale.

Il est recommandé de consulter un conseiller financier avant de prendre des décisions d'investissement.

Le Plan d'Épargne Action (PEA)

Le PEA est un compte d'investissement destiné à favoriser l'investissement en actions de sociétés européennes. Il offre des avantages fiscaux, notamment l'exonération d'impôt sur les gains en capital après 5 ans de détention.

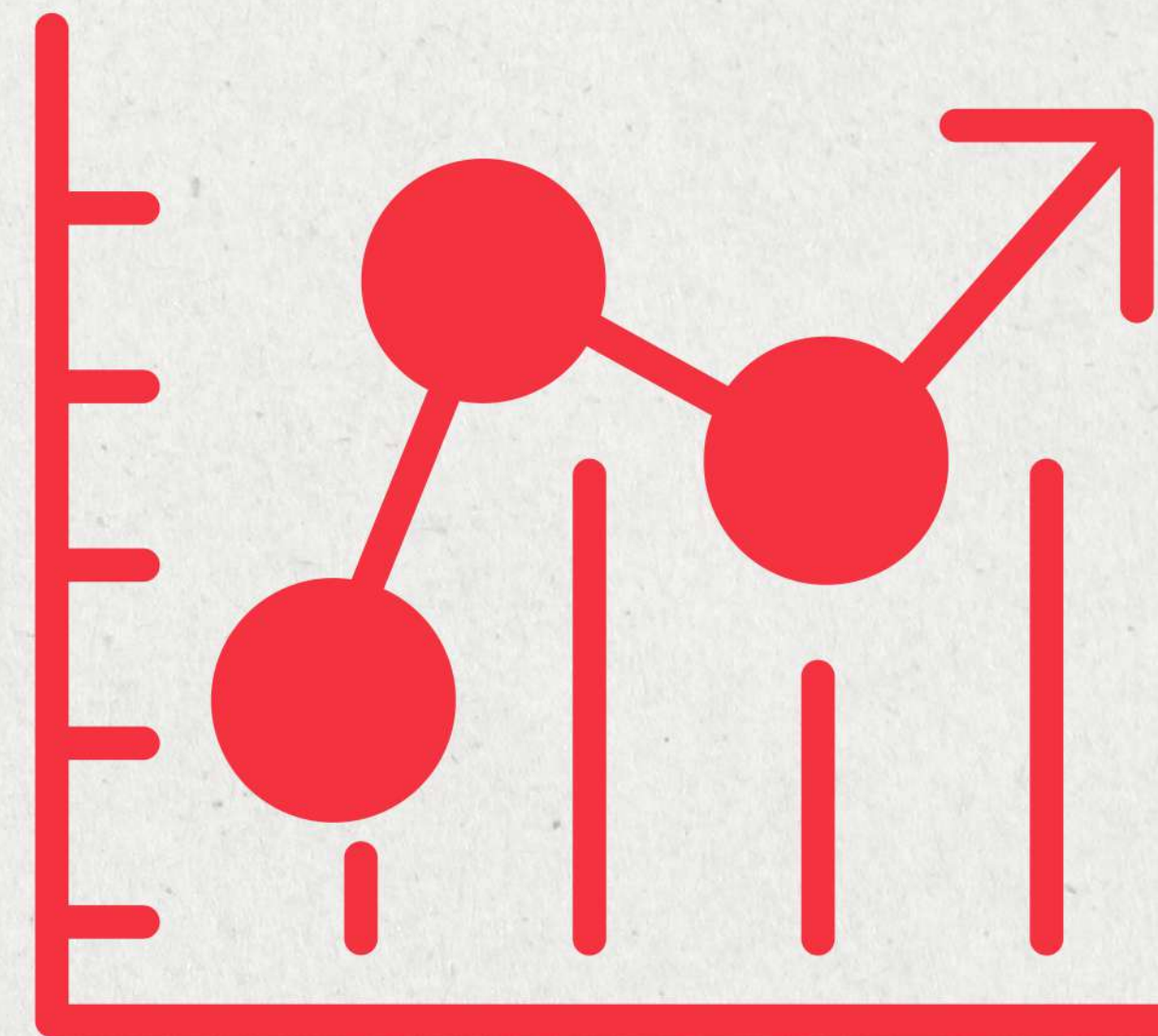
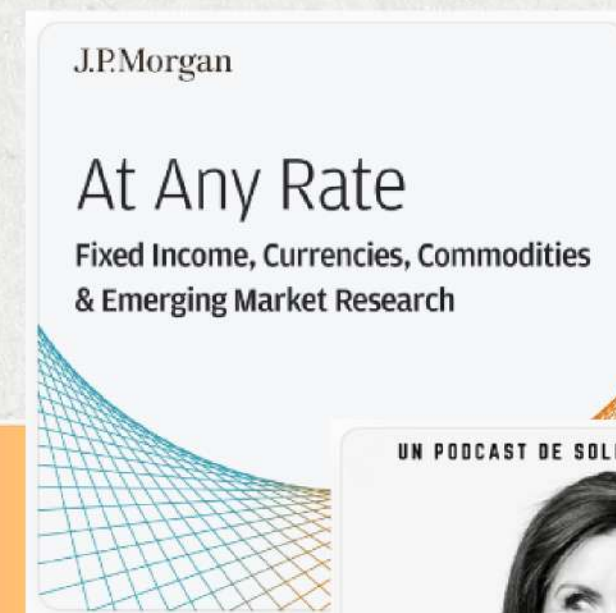
L'Assurance Vie

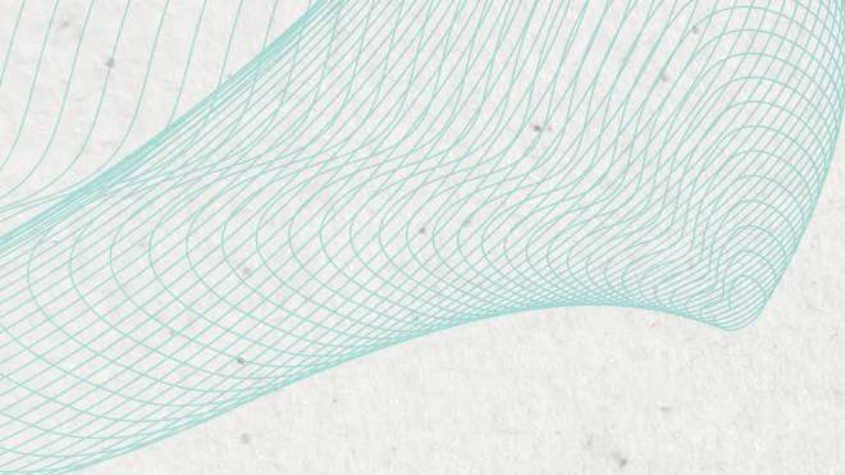
Les fonds investis peuvent être placés dans une gamme variée d'actifs, y compris des fonds communs de placement, des actions, des obligations, etc.

Le Compte Titres Ordinaire (CTO)

Le compte-titres est un compte d'investissement classique qui permet d'acheter et de vendre une variété de produits financiers tels que des actions, des obligations, des ETF, etc. Il offre une flexibilité totale pour investir dans divers types de titres.

Commercial Awareness





Thank you
very much!



FINACCOUNT

BOOST YOUR FUTURE

